

PRIX de l'Économie sociale

Remis par Gérard Maurice, Président des filiales de Vinci Construction France en Languedoc-Roussillon et Président du CESER



© VINCI CONSTRUCTION FRANCE

Quel premier bilan tirez-vous de l'année 2012 ?

Pour l'ensemble des filiales de VINCI CONSTRUCTION FRANCE que je dirige en Languedoc-Roussillon, l'exercice 2012 sera de bonne qualité. Après une telle année 2011 (278 millions de chiffre d'affaires avec une marge nette de 4,8 % avant impôts), 2012 va se clôturer à 307 millions de chiffre d'affaires, soit une progression de 10,5 % avec une marge nette de 4,5 % avant impôts. La répartition de nos activités reste inchangée avec 75 % de Bâtiment et 25 % de Travaux Publics.

Toutefois, comme l'ensemble de la profession du BTP, le renouvellement du carnet de commandes est beaucoup plus difficile et le niveau des prix va sans doute mettre en difficulté bon nombre d'entreprises de notre secteur dès 2013.

Pourquoi avoir choisi de remettre ce prix et quelle est son importance pour la région ?

Dans une région où le taux de chômage est très élevé, l'économie sociale et solidaire occupe une place très importante et en constante progression. Elle crée par ailleurs, un lien important entre les citoyens, par sa proximité et son quadrillage sur le terrain.

Plus de 100 000 personnes, dans notre région, travaillent dans ces entreprises, quelle que soit leur forme juridique : coopératives, associations, fondations, mutuelles, etc...

Toutes les branches professionnelles, tous les métiers, sont concernés, qu'il s'agisse du tourisme, du BTP, de la culture, de l'environnement, etc...

De véritables valeurs se dégagent de ces entreprises créées souvent par des dirigeants au terme d'une expérience douloureuse. Enfin, au moment où l'on parle de mondialisation, de délocalisation, ces entreprises incarnent au contraire un fort ancrage local où l'homme est au cœur même de l'organisation.

Pourquoi avoir sélectionné ce lauréat ?

ADULLACT Projet développe des applications à destination des collectivités et administrations, sur un mode collaboratif et à partir

de logiciels libres. Les produits développés par l'entreprise s'inscrivent dans le contexte de refonte des systèmes d'information, en vue de la dématérialisation des procédures et de la mise en place de la e-administration.

De par son statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif, ADULLACT projet regroupe en son sein des usagers, des sociétés de service spécialisées en logiciels libres, et des experts salariés. Cela lui confère un savoir-faire technique et fonctionnel propice à la conception et à la mise en œuvre de projets innovants, basés sur de réels besoins.

L'innovation proposée par ADULLACT Projet consiste à porter les garanties contractuelles exigées par les collectivités (sécurité, maintenance, adaptations réglementaires...) à son propre compte, tel un grand éditeur.

L'entreprise compte aujourd'hui 14 salariés. Sa stratégie de croissance doit se traduire par le doublement de son chiffre d'affaires et la création d'une dizaine d'emplois d'ici 2015.

Les valeurs d'ADULLACT Projet m'ont semblé mériter le prix de l'Économie Sociale et Solidaire.

Lauréat

Pascal Feydel, Directeur d'Adullact Projet

Pascal Feydel, Directeur d'Adullact Projet reçoit le prix de l'économie sociale. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif ADULLACT Projet a pour vocation de mettre à disposition des services publics, administrations, collectivités territoriales, institutions, un patrimoine d'applications professionnelles « libres » appelées aussi libriciels. La démarche éthique du logiciel libre s'applique particulièrement



© DR

aux services publics : l'argent public ne doit payer qu'une seule fois un outil mutualisé qui doit servir collectivement, au plus grand nombre.

La coopérative propose de prendre en charge l'organisation, le financement du développement, la mutualisation et la maintenance des projets de logiciels libres métiers destinés aux services publics. Ces activités sont assurées dans le cadre du statut mutualiste de la coopérative, ce qui garantit la réinjection des profits générés par ces services dans le financement de la maintenance des libriciels et dans celui de nouveaux projets.

Par ailleurs la coopérative propose des services de hot-line, de support technique à distance, et de labellisation des sociétés de services en logiciels libres (SLL) potentiellement capables de fournir localement aux collectivités qui le souhaitent des services de mise en œuvre ou de formation sur le patrimoine de libriciels constitué.